



Utilisation de mon nom pour mail après départ d'une entreprise

Par **Nila**, le 27/11/2011 à 23:07

Bonjour,

J'ai quitté une entreprise il y a quelques mois. J'ai constaté récemment que l'adresse e-mail créée à mon nom à mon entrée dans cette entreprise existait toujours et était toujours utilisée pour la réception d'informations utiles à l'activité mais également pour des réponses. J'ai donc demandé à mon ex employeur de la supprimer, ce qui n'a toujours pas été fait. A-t-il le droit de continuer à l'utiliser? Si non, comment l'inciter à la supprimer ? Merci d'avance pour votre réponse.

Par **P.M.**, le 27/11/2011 à 23:50

Bonjour,

A mon avis, vous aurez beaucoup de mail à obtenir la fermeture de votre adresse électronique domiciliée à l'entreprise qui reste sa propriété sachant que l'employeur doit s'abstenir de consulter des messages privés...